

MANIFESTE DE L'UNICEM

GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT LOCAL EN MATÉRIAUX ESSENTIELS POUR DES TERRITOIRES DURABLES ET RÉSILIENTS

Les matériaux de construction minéraux (granulats, béton prêt à l'emploi et roches ornementales) constituent le socle de l'aménagement des territoires.

Ils sont indispensables à la construction et à l'entretien des bâtiments, logements, infrastructures, réseaux, ouvrages hydrauliques et énergétiques, ainsi qu'à la valorisation du patrimoine architectural.

Ancrées dans les territoires, les entreprises de la filière fournissent des matériaux essentiels, produits au plus près des chantiers. Elles répondent à une demande légitime d'aménagement portée par les collectivités et les maîtres d'ouvrage privés et publics, dans un cadre réglementaire strict et sous le contrôle permanent des services de l'État. Souvent dernière activité industrielle en milieu rural, la filière constitue un élément structurant du tissu économique local, participe au maintien d'emplois locaux et génère en fin d'exploitation de nombreux services au cœur des territoires : zones naturelles, espaces de loisirs, parcs photovoltaïques...

Parce que les matériaux issus des carrières sont une ressource de première nécessité, non substituable par des importations massives sans impacts environnementaux, sociaux et économiques majeurs, la capacité de production locale doit être sécurisée dans la durée. À l'instar d'autres filières industrielles stratégiques, il s'agit d'un enjeu de souveraineté territoriale et nationale.



MANIFESTE DE L'UNICEM

UNE FILIÈRE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Un approvisionnement local, sécurisé et durable

Produire localement permet de maîtriser les coûts, de minimiser l'empreinte carbone liée au transport et de garantir l'approvisionnement nécessaire des chantiers publics et privés. Les matériaux fournis répondent à des normes exigeantes et font l'objet de contrôles rigoureux, garantissant sécurité, qualité et performance des ouvrages, tout en étant robustes et durables, adaptés aux effets du changement climatique et à la diversité du patrimoine bâti. Par ailleurs, en tant qu'acteur majeur de l'économie circulaire, la filière recycle et valorise plus de 90 % des déchets issus de la déconstruction. Enfin, la filière répond exclusivement à des besoins avérés et n'ouvre de nouveaux sites de production ou n'augmente ses capacités que lorsque la demande le justifie.

Un moteur de l'emploi et de l'économie locale

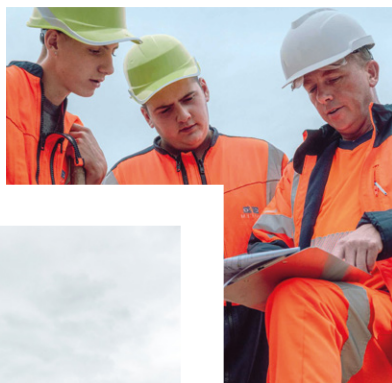
Implantée majoritairement en milieu rural, la filière génère des emplois locaux, qualifiés et non délocalisables, et contribue durablement aux recettes fiscales des collectivités. En s'appuyant sur des matériaux locaux, la filière irrigue le tissu économique local, mobilise transporteurs, artisans et PME du BTP, et soutient de

nombreux emplois indirects et induits, tout en renforçant la compétitivité des entreprises du secteur de la construction. Inscrites dans le temps long, ses entreprises investissent durablement et participent à la vie locale. Les carrières, réaménagées après exploitation, offrent de nouveaux usages utiles aux territoires : espaces naturels ou agricoles, zones d'expansion des crues, ressources en eau, bases de loisirs ou projets d'énergies renouvelables...

Un engagement concret pour la transition environnementale

La filière agit à chaque étape de la chaîne de valeur pour réduire son impact environnemental : procédés industriels plus sobres, solutions à empreinte carbone réduite, recyclage et réemploi des matériaux, dont le béton, recyclable à l'infini. Elle restaure les sites en cours et en fin d'exploitation, contribue au maintien de la biodiversité et à la connaissance des milieux, et apporte des solutions concrètes aux collectivités pour l'adaptation au changement climatique (solidité et résilience des infrastructures face aux catastrophes naturelles, résistance au feu, perméabilisation des sols...). Fort de partenariats développés depuis plusieurs décennies avec le monde scientifique, cet engagement s'inscrit depuis plus de 30 ans dans des démarches structurées de responsabilité sociale, notamment via un label RSE sectoriel.

Sans granulats, sans béton, sans roches ornementales, il n'y a ni routes, ni écoles, ni hôpitaux, ni réseaux, ni ouvrages structurants. Il n'y a ni villes, ni villages, ni territoires capables de fonctionner, de se développer et de répondre aux besoins quotidiens des habitants.



MANIFESTE DE L'UNICEM

LES ATTENTES DE LA FILIÈRE VIS-À-VIS DES ÉLUS LOCAUX

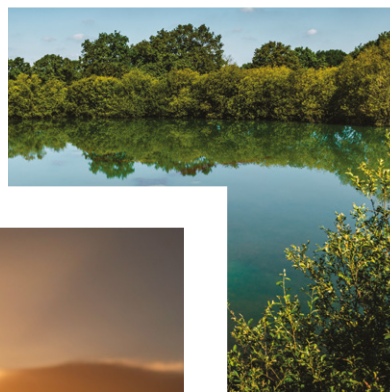
Sécuriser la production et l'approvisionnement en matériaux locaux

La filière appelle les élus, et en particulier les maires, à intégrer ses activités dans les documents d'urbanisme, à protéger les gisements identifiés en cohérence avec les schémas régionaux des carrières et à anticiper les besoins en matériaux liés aux projets de territoire. Elle sollicite une reconnaissance claire de l'utilité publique et du rôle stratégique de ses installations (carrières, centrales à béton, plateformes de recyclage...), une sécurisation foncière durable et prône un dialogue territorial structuré, fondé sur la transparence (Journées portes ouvertes, visites, ...) et la concertation (Commissions locales de concertation et de suivi).

Organiser les conditions de circulation indispensables aux chantiers

La continuité de l'approvisionnement suppose une organisation concertée des flux de circulation : itinéraires adaptés évitant les zones sensibles sans générer de détours excessifs, aménagements de voirie sécurisés, souplesse réglementaire pour les chantiers stratégiques et prise en compte des contraintes spécifiques du béton prêt à l'emploi, dont la durée d'emploi est limitée.

Ce manifeste pose les bases d'une coopération renforcée entre l'UNICEM, ses délégations régionales et les collectivités locales, afin de consolider le lien avec les territoires. Sur de nombreux territoires, le dialogue est déjà une réalité opérationnelle : la plupart des maires accueillant une carrière considèrent cette activité comme une chance pour leur commune. L'UNICEM propose un partenariat gagnant-gagnant : des territoires mieux approvisionnés, plus durables et plus résilients, et une filière reconnue, accompagnée et pleinement engagée au service de l'intérêt général.



MANIFESTE DE L'UNICEM

CHIFFRES CLÉS

400 millions de tonnes

de granulats consommés chaque année en France

Dont 300 millions de tonnes de granulats naturels

Dont 100 millions de tonnes de granulats issus du recyclage

32 millions de m³

de béton prêt à l'emploi produits chaque année

50 km

Distance moyenne entre une carrière de granulats et les lieux de consommation

30 km

Distance moyenne entre un site de production de béton prêt à l'emploi et un chantier

100 %

Taux de recyclage du béton (et à l'infini)

92 %

des matériaux inertes sont aujourd'hui valorisés

29 000 emplois directs

dans la filière en France

88 000 emplois soutenus

(1 emploi direct = 3 emplois indirects et induits)

85 % des maires

accueillant une carrière jugent cette activité positive pour leur commune
(sondage COHDA 2024)